

(127)

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE

ET DES TRAVAUX PUBLICS,

POUR L'EXERCICE 1888.

(AMENDEMENTS.)

(128)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget primitif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics pour l'année 1888 s'élève à . . . fr.	16,712,281 »
Ensuite des amendements proposés par le Gouvernement, le projet de Budget révisé s'élève à fr.	16,928,981 »
	<hr/>
Soit une augmentation de . . . fr.	216,700 »

sur le projet de Budget primitif et une différence en plus de 170,810 francs comparativement au Budget voté pour l'exercice 1887; elles s'expliquent par les considérations ci-après :

CHAPITRE PREMIER.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 5. — *Honoraires des avocats du Département.*

Crédit proposé au projet primitif fr.	25,000 »
— — révisé fr.	50,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . fr.	5,000 »

Le nombre et l'importance des affaires contentieuses concernant le Département nécessitent la majoration demandée.

ART. 10. — *Amélioration des races d'animaux domestiques. — Subsidés aux provinces.*

Crédit proposé au projet primitif fr.	121,100 »
— — révisé fr.	129,100 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . fr.	8,000 »

Cette augmentation de crédit est nécessitée par l'intervention de l'État dans les dépenses à résulter de l'exécution des règlements votés cette année par les conseils provinciaux du Brabant, de la Flandre occidentale et du Hainaut pour l'amélioration de la race bovine.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 12. — *Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture ; subsides pour concours et expositions, etc.*

Ainsi qu'il a été annoncé à la Chambre, lors de la discussion de la loi concernant la falsification des engrais, l'article 12 est divisé.

Crédit proposé au projet pour les postes qui constituent l'article 12 nouveau	fr.	175,100	»
Crédit proposé au projet pour les postes qui constituent l'article 12 révisé		205,100	»
		205,100	»
AUGMENTATION.	fr.	30,000	»

La Société royale d'agriculture et de botanique de Gand organisera, en 1888, une exposition à laquelle seront conviés les horticulteurs de tous les pays.

Cette exposition quinquennale aura une très grande importance et donnera lieu à des frais considérables; l'intervention du Gouvernement devrait être de 30,000 francs.

Il ne s'agit que d'une charge temporaire et extraordinaire.

ART. 13 (nouveau). — *Stations agronomiques et laboratoires agricoles de l'État.*

Crédit proposé au projet révisé : 74,000 francs.

Il y a lieu d'étendre et d'améliorer le service des laboratoires agricoles et le Gouvernement demande à augmenter de 30,000 francs le crédit de 44,000 francs affecté à cet objet dans le chiffre global de l'article 12 actuellement divisé.

ART. 17. — *Frais relatifs aux irrigations de la Campine (charge extraordinaire).*

Crédit proposé au projet primitif	fr.	6,000	»
— — révisé		5,000	»
		5,000	»
DIMINUTION.	fr.	1,000	»

Cette réduction peut être opérée sans nuire au service.

ART. 22. — *Traitements, indemnités et frais de route des agronomes de l'État, etc.*

Crédit proposé au projet primitif	fr.	184,850	»
— — révisé		215,850	»
		215,850	»
AUGMENTATION.	fr.	51,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'augmentation sollicitée est destinée à faire face aux frais de l'enseignement agricole dans les écoles normales, et à instituer, à titre d'essai, sur divers points du pays un enseignement agricole élémentaire et pratique à donner aux adultes durant la période d'hiver.

Le libellé de l'article 22 a été complété par l'addition des mots : « acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles ».

ART. 24. — *Eaux et forêts. — Forêts domaniales.*

Crédit proposé au projet primitif	fr.	89,500	»
— — — — —	—	97,000	»
		7,500	»
AUGMENTATION.		fr.	7,500

Le nouveau libellé de l'article 24 est destiné à mettre l'administration à même de commencer l'exécution de travaux de boisement dans les dunes domaniales.

CHAPITRE IV.

INDUSTRIE.

ART. 28. — *Enseignement professionnel, écoles industrielles, ateliers d'apprentissage, écoles ménagères, matériel, etc.*

Crédit demandé : 561,500 francs.

Le libellé de l'article 28 a été complété par l'addition des mots « écoles ménagères ».

ART. 30. — *Indemnités des greffiers des Conseils de prud'hommes.*

Crédit proposé au projet primitif	fr.	21,000	»
— — — — —	—	22,200	»
		1,200	»
AUGMENTATION.		fr.	1,200

L'augmentation proposée est destinée au paiement du traitement du greffier du Conseil de prud'hommes de Liège récemment institué.

CHAPITRE VI.

LETTRES ET SCIENCES.

ART. 38. — *Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, etc.*

Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique, à l'échelle du 20,000^e, section stratigraphique.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Crédit proposé au projet primitif	fr.	188,075	»
— révisé		220,075	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.		fr.	32,000

Cette somme est destinée à porter à 112,000 francs le crédit nécessaire à l'exécution de la carte géologique dans les conditions du programme élaboré par la Commission spéciale de réorganisation des services de la carte.

ART. 45. — *Bibliothèque royale. — Personnel. — Rédaction du catalogue général.*

Crédit proposé au projet primitif	fr.	92,400	»
— révisé		95,400	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.		fr.	1,000

Cette somme est demandée pour accorder des augmentations de traitement, en vertu du règlement organique du 4 juillet 1878.

ART. 46. — *Musée royal d'histoire naturelle. — Matériel et acquisitions (y compris 47,000 francs en charge extraordinaire et temporaire).*

Crédit proposé au projet primitif	fr.	69,350	»
— révisé		50,350	»
		<hr/>	
DIMINUTION.		fr.	19,000

L'expiration de certains contrats et l'intention du Gouvernement de comprendre dans un même poste toutes les dépenses afférentes à la carte géologique rendent possible une réduction de 19,000 francs sur le crédit primitif de l'article 46.

CHAPITRE VII.

BEAUX-ARTS.

ART. 55. — *Musées royaux de peinture et de sculpture. — Personnel.*

Crédit proposé au projet primitif	fr.	37,800	»
— révisé		39,600	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.		fr.	1,800

Transfert de l'article 56. Il s'agit de la rémunération d'un des agents de l'établissement payé jusqu'à présent sur l'allocation du matériel.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 56. — *Musées royaux de peinture et de sculpture. — Matériel et acquisition. — Frais d'impression du catalogue.*

Crédit proposé au projet primitif	fr.	93,060	»
— — — — —	revisé	91,260	»
		<hr/>	
DIMINUTION.		fr.	4,800

Cette somme a été transférée à l'article 53 : personnel du Musée.

CHAPITRE VIII.

PONTS ET CHAUSSÉES. — BÂTIMENTS CIVILS.

SECTION 2. — BÂTIMENTS CIVILS.

ART. 71. — *Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État, etc., etc.; entretien du Palais de justice de Bruxelles, etc.*

Crédit proposé au projet primitif	fr.	750,000	»
— — — — —	revisé	700,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.		fr.	50,000

Il est porté à l'article 70 du Budget de 1887 une somme de 100,000 francs pour le nouveau Palais de justice.

Cette dépense est maintenue au projet modifié pour 1888, mais elle est répartie entre les divers articles indiqués ci-après :

A l'article 71, pour l'entretien	fr.	15,000	»
A l'article 83, pour traitement et salaire du personnel.		54,000	»
A l'article 84, pour frais de chauffage, d'éclairage, d'adjudication, de menues dépenses		31,000	»
		<hr/>	
TOTAL.		fr.	100,000

Il résulte de ce qui précède que le montant de l'article 71 eût dû être ramené à 645,000 francs, mais des travaux de grosse réparation à des bâtiments appartenant à l'État sont devenus urgents et ils entraînent une dépense imprévue et extraordinaire de 55,000 francs.

ART. 72. — *Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils.*

Crédit proposé au projet primitif	fr.	199,000	»
— — — — —	revisé	174,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.		fr.	25,000

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette réduction résulte de l'ajournement de quelques travaux extraordinaires primitivement projetés pour l'exercice 1888.

SECTION III. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE
ET DES POLDERS, DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES, DES VOIES NAVIGABLES.

ART. 73. — *Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.*

Crédit proposé au projet primitif	fr.	2,004,610	»
— — — — —	—	2,174,610	»
		170,000	»
AUGMENTATION.		fr.	170,000

On a reconnu qu'il est indispensable d'exécuter les travaux ci-après, dont la dépense n'était pas prévue au projet de Budget primitif.

A. — Renouvellement de vantaux de portes des écluses de Rivière, de Tailfer et d'Anoy, sur la Meuse, et de Floresse, sur la Sambre. L'état de vétusté de ces vantaux de portes a été constaté pendant le dernier chômage de la navigation.

B. — Travaux extraordinaires de dragage dans le canal de Maestricht à Bois-le-Duc. Ces travaux sont indispensables pour assurer le service de la navigation et celui des irrigations.

C. — Dévasement du fossé nord des fortifications de la place de Termonde, servant de voie d'écoulement aux eaux de crue de la Dendre. Ce travail, nécessaire pour l'évacuation des eaux d'inondation, est vivement réclamé par le Département de la Guerre.

D. — Travaux extraordinaires de dragage dans le canal de Gand à Terneuzen, en vue d'assurer la navigation maritime.

L'ensemble des travaux précités est estimé à 272,000 francs, mais par suite de réductions opérées sur divers postes du crédit, l'augmentation est réduite à 170,000 francs.

SECTION IV. — PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUUX.

ART. 77. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanauux.*

Crédit proposé au projet primitif	fr.	776,530	»
— — — — —	—	710,530	»
		66,000	»
DIMINUTION.		fr.	66,000

Cette diminution est la conséquence du résultat de la dernière adjudication des travaux de dragage à effectuer au port d'Ostende.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 78. — *Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.*

Crédit proposé au projet primitif	fr.	82,000	»
— — — — — révisé		54,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION	fr.	48,000	»

Cette réduction procède de la situation satisfaisante dans laquelle se trouvent les ouvrages des ports.

ART. 82. — *Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves ingénieurs et des élèves conducteurs de l'école spéciale du génie civil.*

Crédit proposé au projet primitif	fr.	25,000	»
— — — — — révisé		19,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION	fr.	6,000	»

Le chiffre des dépenses effectuées ces dernières années sur cet article n'a pas atteint 19,000 francs. L'allocation demandée peut donc être réduite à ce chiffre.

SECTION VII. — SERVICE DES BÂTIMENTS CIVILS.

ART. 83. — *Traitements, frais de déplacements et indemnités des architectes et autres agents, ainsi que du personnel du Palais de justice, frais d'habillements des gardiens de monuments et des surveillants du Palais de justice.*

Crédit proposé au projet primitif	fr.	96,050	»
— — — — — révisé		150,050	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	54,000	»

L'entretien du Palais de justice a été placé, en 1887, dans les attributions du service des bâtiments civils. Pour pourvoir aux dépenses résultant de cet entretien, il a été transféré du Budget de la Justice à l'article 70 du Budget de 1887, une somme de 100,000 francs sur laquelle ont été imputés, en 1887, les traitements du personnel du Palais de justice. Il convient de régulariser cette situation en séparant les dépenses du personnel de celles des travaux d'entretien. C'est pour ce motif que l'augmentation de 54,000 francs est sollicitée. Elle ne constitue en réalité qu'un transfert de l'article 71 à l'article 83.

ART. 84. — *Études de projets, achat d'instruments, etc.*

Crédit proposé au projet primitif	fr.	8,000	»
— — — — — révisé		59,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	51,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Transfert de pareille somme de l'article 71.

CHAPITRE IX.

MINES.

SECTION IV. — IMPRESSIONS, ETC.

ART. 90. — *Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments ; traduction, publication de documents statistiques, encouragements et subventions, essais et expériences.*

Crédit proposé au projet primitif	fr.	7,000	»
— — — — — révisé		18,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	11,000	»

Cette augmentation est destinée :

1° A faire face aux frais de la publication par l'Institut cartographique militaire de la partie de la carte générale des mines comprenant les bassins du Couchant de Mons et du Centre, soit fr. 6,000 »

2° Au paiement de la part contributive de l'État dans l'institution de prix destinés à récompenser tous progrès réalisés dans l'un quelconque des services de l'exploitation des houillères, dont la conséquence directe ou indirecte serait l'accroissement du bien-être ou de la sécurité des ouvriers.

Une somme de 5,000 francs a été versée pour la constitution du capital par M. Journiaux, directeur-gérant des Charbonnages du Nord de Charleroi. Pour assurer à cette fondation le bénéfice de legs futurs, le Département aura à solliciter en sa faveur la personnification civile. fr. 5,000 »

		<hr/>	
SOMME ÉGALE.	fr.	11,000	»

N. B. — Les développements donnés à l'appui du projet de Budget primitif doivent être modifiés conformément à la note préliminaire qui précède.

Il a paru utile de réimprimer les développements des articles révisés.

PROJET DE LOI AMENDÉ.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Saluts

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre Nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics est fixé, pour l'exercice 1888, à la somme de seize millions neuf cent vingt-huit mille neuf cent quatre-vingt-un francs (16,928,981 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

(138)

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1888.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre.	21,000 "	
2	Traitement des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine	653,304 "	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses; souscription au <i>Bulletin administratif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics</i>	91,060 "	825,354 "
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; c our riers extraordinaires	20,900 "	
<i>Honoraires des avocats.</i>			
5	Honoraires des avocats du Département	30,000 "	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	10,800 "	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés.	7,300 "	18,100 "
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	Indemnités pour bestiaux abattus (Une somme de 60,000 francs pourra être transférée aux articles 9 et 13, pour autant que cette somme reste disponible après le paiement des indemnités.)	180,000 "	
9	Service vétérinaire; police sanitaire; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses	142,000 "	
10	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces.	129,100 "	
11	Traitements et indemnités des secrétaires du Conseil supérieur et des commissions provinciales d'agriculture	11,600 "	
	A REPORTER. . . fr.	462,700 "	843,454 "

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	462,700 *	843,454 *
12	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture; subsides pour concours et expositions; encouragements aux comités et aux comices agricoles. Dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la convention phylloxérique de Berne; encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles; frais de missions ayant pour objet l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture	205,100 "	
13 (nouveau)	Stations agronomiques et laboratoires agricoles de l'État; subsides; traitement du personnel	74,000 "	
14	Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité	120,000 "	
15	Matériel des établissements d'enseignement agricole et horticole; frais des commissions de surveillance et des jurys; bourses	72,200 "	
16	Personnel du service des défrichements en Campine. (Charge extraord. et temporaire.)	15,500 "	
17	Frais relatifs aux irrigations de la Campine. (Charge extraordinaire.)	5,000 "	
18	Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance; traitements de disponibilité	102,525 "	1,992,730 *
19	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; bourses; jury vétérinaire. (Y compris 6,000 francs en charge extraordinaire.)	57,800 "	
20	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel	34,500 "	
21	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture	54,700 "	
22	A. Traitements, indemnités et frais de route des agronomes de l'État; frais de route de l'inspecteur de l'agriculture fr. 63,750 "		
	B. Frais des champs d'expériences 30,375 "		
	C. Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire. Traitements Subsides; acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles 81,725 "	215,850 "	
	D. Enseignement agricole dans les écoles normales 6,000 "		
	E. Enseignement agricole dans les écoles d'adultes. (Écoles d'hiver.) 25,000 "		
23	Eaux et forêts. — Traitement du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau, etc.; traitements de disponibilité; dépenses diverses	452,255 "	
24	Forêts domaniales — Travaux de culture et d'amélioration; construction et entretien des maisons forestières et des routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État; boisement des dunes domaniales, etc.	97,000 "	
25	Défrichement; reboisement; pisciculture; subsides aux communes; dépenses diverses; repeuplement des cours d'eau	24,000 *	
	A REPORTER. fr.		2,836,184 *

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	2,856,184 »
	CHAPITRE IV.		
	INDUSTRIE.		
26	Traitement et frais de route de l'inspecteur de l'industrie.	9,500 »	
27	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'État, destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves.	35,000 »	
28	Enseignement professionnel : écoles industrielles, ateliers d'apprentissage, écoles ménagères, matériel, inspection, missions, subsides aux expositions, dépenses diverses . . .	561,500 »	
29	Encouragements pour des ouvrages utiles, traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais résultant de la collation des décorations industrielles; dépenses diverses. — Personnel de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels.	20,050 »	678,450 »
30	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes	22,200 »	
31	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> ; frais d'impressions.	3,500 »	
32	Marques de fabrique et de commerce. — Frais de publication du <i>Recueil des marques</i> . Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 10 avril 1879.	3,700 »	
33	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle.	3,000 »	
	CHAPITRE V.		
	POIDS ET MESURES.		
34	Traitement des vérificateurs; frais d'intérim et d'inspection	82,350 »	
35	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs	36,000 »	130,350 »
36	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures	12,000 »	
	A REPORTER.	5,644,984 »

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	3,644,984 *
	CHAPITRE VI. LETTRES ET SCIENCES.		
37	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la Station zoologique de Naples; subsides aux veuves et aux orphelins délaissés par les littérateurs Gaucet, Denis Sotiau et H. Van Peene; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés; sociétés littéraires et scientifiques; prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851 et du 20 décembre 1852; souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'administration des lettres et des sciences; dépenses diverses; encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical); publication de documents rapportés de pays étrangers; continuation de la publication des actes des anciens États généraux; publication d'une bibliographie nationale. (Y compris 51,700 francs en charge extraordinaire et temporaire.)	150,100 *	
38	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; dépenses ordinaires et subsides extraordinaires à l'Académie royale de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours; examen et jugement des concours de la fondation De Keyn; publication d'une collection des grands écrivains du pays; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés, concernant l'histoire de la Belgique; publication d'une biographie nationale; publication de la correspondance du cardinal de Granvelle; exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique à l'échelle du 20,000 ^e section stratigraphique.	220,075 *	
39	Académie royale flamande de langue et de littérature. — Dépenses ordinaires; publication des anciens monuments de la littérature flamande; part contributive de la Belgique dans les frais de publication d'un dictionnaire étymologique de la langue néerlandaise.	21,000 *	
40	Palais des Académies. — Traitement et salaire du personnel; chauffage, éclairage et frais d'entretien.	8,850 *	
41	Observatoire royal; personnel; salaire des gens de service.	55,750 *	
42	Observatoire royal; frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions	54,400 *	
43	Bibliothèque royale; personnel; rédaction du catalogue général	93,400 *	
44	Bibliothèque royale; matériel et acquisitions	75,700 *	
45	Musée royal d'histoire naturelle; personnel et frais d'études des collections	75,700 *	
46	— — matériel et acquisitions. (Y compris 47,000 francs en charge extraordinaire et temporaire.)	50,350 *	920,475 *
47	Archives du royaume à Bruxelles; personnel	57,000 *	
	A REPORTER. fr.	846,323 *	4,571,457 *

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE)**

Articles	DESIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre
	Report . . . fr	840,323 •	4,571,457 •
48	Archives du royaume; matériel, atelier de reliure pour la restauration des documents	8,200 •	
49	Archives de l'État dans les provinces, personnel	50,750 •	
50	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> , frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombes dans des mains privées, frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale, dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics, dépenses diverses relatives aux archives, recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers, frais de classement, de copie et de transport, etc., inspection des archives communales (Y compris 8,000 francs en charge extraordinaire et temporaire)	12,200 •	
CHAPITRE VII			
BEAUX-ARTS			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques</i>			
51	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans, subsides aux établissements publics aux communes et aux provinces, pour aide à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art, travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés, encouragements à la gravure en taille douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts, subsides, souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique, subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu, subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge, subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite, voyages à l'étranger et dans le pays dans l'intérêt de leurs études, missions, secours aux familles d'artistes décédés, frais relatifs aux grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure, ateliers à Rome, acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux arts, frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres, dépenses diverses, annuité de la part de l'État dans les frais d'acquisition des gravures, dessins et photographies nécessaires pour compléter l'œuvre de Rubens (Y compris 20,000 francs en charge extraordinaire et temporaire)	351,750 •	
52	Expositions générales des beaux-arts, part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'art envoyées aux expositions	40,000 •	
53	Palais des beaux-arts, à Bruxelles Traitement du gardien Frais de chauffage, d'éclairage et d'entretien	8,850 •	
	A REPORTER. . . . fr.	400,000 •	4,571,457 •

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	400,600 »	4,571,457 »
	<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
54	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers; dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien. — Académies et écoles de dessin autres que l'Académie d'Anvers; École des arts décoratifs de Bruxelles; subsides, dotations, acquisitions de modèles, de médailles et de livres destinés aux académies et écoles de dessin et frais d'entretien et de conservation desdits objets; inspection des académies et des écoles; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et des écoles; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin; subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études; grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; pensions des lauréats; reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses	420,080 »	
	<i>Musées royaux de peinture et de sculpture; musée Wiertz.</i>		
55	Musées royaux de peinture et de sculpture, y compris le musée Wiertz; personnel, surveillance	59,600 »	
56	Musées royaux de peinture et de sculpture, y compris le musée Wiertz; matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais d'entretien, chauffage, mobilier, frais divers et imprévus	91,260 »	
57	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Personnel.	21,250 »	
58	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Matériel et acquisitions, frais d'impression et de vente du catalogue; collection sigillographique. (Y compris 5,000 francs en charge extraordinaire.)	59,400 »	
	<i>Monuments publics.</i>		
59	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	75,000 »	1,601,003 »
	<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>		
60	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique	86,000 »	
	A REPORTER fr.	1,182,199 »	6,205,560 »

**BUDGET AMENDE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . fr.	1,182,190 »	6,263,360 »
61	Commission royale des monuments. Personnel.	12,050 »	
62	— — — Jetons de présence des membres de cette commission; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales, indemnités des sténographes et frais de publication.	17,200 »	
63	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la commission royale des arts et des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette commission.	5,000 »	
64	Bulletin des commissions d'art et d'archéologie; rédaction, publication; dépenses diverses.	7,000 »	
	<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>		
65	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique	164,820 »	
66	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	77,208 »	
67	Conservatoire royal de musique de Gand. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	54,526 »	
68	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Inspection des écoles de musique; acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses. Conseil de perfectionnement des études musicales. (Y compris 11,000 francs en charge extraordinaire.) (Une somme de 20,000 francs pourra être, le cas échéant, transférée de l'art. 68 à l'art. 84 du Budget).	173,900 »	
	CHAPITRE VIII.		
	PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
	SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.		
69	Entretien de routes et de parcs publics, amélioration de routes, construction de routes nouvelles et subsides.	3,670,000 »	
70	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes	31,000 »	
	A REPORTER. . . fr.	3,701,000 »	6,263,360 »

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	3,701,000 »	6,263,360 »
	SECTION 2. — Bâtiments civils.		
71	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; établissement et entretien des squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du Palais de Justice de Bruxelles, etc.	700,000 »	
72	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils.	174,000 »	
	SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders; des lignes télégraphiques des voies navigables.		
73	Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	2,174,610 »	
74	Travaux d'amélioration des canaux et rivières	230,000 »	
	<i>Plantations.</i>		
75	Plantations nouvelles	15,000 »	
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>		
76	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	30,000 »	10,180,375 »
	SECTION 4. — Ports, côtes, phares et fanaux.		
77	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux	710,330 »	
78	Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.	34,000 »	
	SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.		
79	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc.	75,000 »	
	SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées.		
80	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement	1,007,800 »	
81	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen.	1,120,385 »	
82	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil	19,000 »	
	A REPORTER. . . . fr.	9,091,325 »	16,443,735 »

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	9,001,325 .	16,443,735 .
	SECTION 7. — Service des bâtiments civils.		
85	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents ainsi que du personnel du Palais de Justice. — Frais d'habillement des gardiens des monuments et des surveillants du Palais de Justice	150,050 .	
84	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage des bureaux, frais d'adjudication ainsi que chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses, etc., du Palais de Justice de Bruxelles.	30,000 .	
	CHAPITRE IX.		
	MINES.		
	SECTION 1^{re}. — Personnel du Conseil des mines.		
85	Personnel du Conseil des mines. — Traitements et frais de déplacement.	32,000 .	
86	Matériel.	640 .	
	SECTION 2. — Personnel du corps des mines.		
87	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-dessinateurs et des commis-expéditionnaires adjoints aux ingénieurs	325,650 .	
88	Frais des jurys d'examen du Conseil de perfectionnement et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines.	10,000 .	
			431,290 .
	SECTION 3. — Caisses de prévoyance.		
89	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses.	45,000 .	
	SECTION 4. — Impressions, etc.		
90	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences	18,000 .	
	CHAPITRE X.		
	SECTION 1^{re}. — Commission des procédés nouveaux.		
91	Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.	500 .	
	A REPORTER. fr.	500 .	16,875,025 .

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. . . . fr.	500 *	16,875,025 *
	SECTION 2. — Commission des Annales des travaux publics.		
92	Frais de route et de séjour.	300 *	
93	Publication du <i>Recueil</i> , rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc.	7,900 *	10,200 *
	SECTION 3. — Commission consultative des machines à vapeur.		
94	Frais de route et de séjour; matériel, etc.	1,500 *	
	CHAPITRE XI.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
95	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	24,656 *	24,656 *
	CHAPITRE XII.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
96	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse	18,000 *	
97	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Beaufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions	1,100 *	19,100 *
	TOTAL DU BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS. fr.		16,928,081 *

TABLEAU

de développement des articles révisés du projet de Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

Article du Budget.	Litt. de développement.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés au projet de Budget		DIFFÉRENCE	
			primitif.	révisé.	Augmentation.	Diminution.
		CHAPITRE I^{er}.				
		ADMINISTRATION CENTRALE. PERSONNEL.				
		<i>Honoraires des avocats</i>				
5	"	Honoraires des avocats du Département	25,000	50,000	5,000	"
			AUGMENTATION fr.		5,000	
		CHAPITRE III.				
		AGRICULTURE.				
8	e	Indemnités pour bestiaux abattus (Une somme de 60,000 francs pourra être transférée aux articles 9 et 15, pour autant que cette somme reste disponible après le paiement des indemnités.)	180,000	180,000	"	"
10	"	Amélioration des races d'animaux domestiques; subsides aux provinces .	121,100	120,100	8,000	"
	a.	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture fr. 15,000				
	b.	Subsides pour concours et expositions; encouragements aux comités et aux comices agricoles. 180,000				
12	c.	Dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la convention phylloxérique de Berne 2,000	219,100	205,100	"	14,000
	d.	Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'Agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles; frais de mission ayant pour objet l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. . . 10,100				
13	a.	Stations agronomiques et laboratoires agricoles de l'État. Subsides 40,000	"	74,000	74,000	"
	b.	Stations agronomiques et laboratoires agricoles de l'État. Traitement du personnel. 25,000				
17	"	Frais relatifs aux irrigations de la Campine	0,000	5,000	"	1,000
	c.	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire; traitements. — Subsides; acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles 81,725				
22	d.	Enseignement agricole dans les écoles normales. 6,000	184,850	215,850	31,000	"
	e.	Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). 25,000				
24	e.	Boisement des dunes domaniales. 7,500	89,500	97,000	7,500	"
			AUGMENTATION fr.		120,500	
					15,000	
			AUGMENTATION fr.		105,500	

Article du Budget III. des développem.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES	CRÉDITS demandés au projet de Budget.		DIFFÉRENCE	
		primitif.	révisé.	Augmentation.	Diminution.
CHAPITRE IV.					
INDUSTRIE.					
28 a.	Enseignement professionnel. Écoles industrielles. <i>Écoles ménagères</i> . Subsidés. Matériel. Missions. Subsidés aux expositions. Dépenses diverses.	500,500	501,500	561,500	" "
30 "	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes, 21 agents		21,000	22,200	1,200 "
				1,200	"
				1,200	
CHAPITRE VI.					
LETTRES ET SCIENCES.					
57 d.	Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851 et du 20 décembre 1882.	10,000	"	"	"
		(Concours quinquennal de littérature française (période 1883-1887) et concours décennal des sciences philosophiques (période 1878-1887).			
38 f.	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique à l'échelle du 20,000 ^e . Section stratigraphique.	112,000	188,073	220,073	32,000 "
45 "	Bibliothèque royale; personnel; rédaction du catalogue général		92,400	93,400	1,000 "
40 "	Musée royal d'histoire naturelle, matériel et acquisitions (y compris 47,000 francs en charge extraordinaire et temporaire)		69,350	50,350	" 19,000
				55,000	19,000
				14,000	
CHAPITRE VII.					
BEAUX-ARTS.					
55 a.	Musée royal de peinture et de sculpture; personnel. fr.	25,625	37,800	39,600	1,800 "
56 a.	Musée royal de peinture et de sculpture. Matériel et acquisitions; frais d'impression du catalogue fr.	84,775	95,060	91,260	" 1,800
68 "	Note. (Une somme de 20,000 francs pourra être, le cas échéant, transférée de l'article 68 à l'article 54 du Budget)		"	"	" "
				1,800	1,800
CHAPITRE VIII.					
DEUXIÈME SECTION					
BÂTIMENTS CIVILS.					
71 "	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'Etat, etc., entretien du Palais de Justice de Bruxelles, etc.		730,000	700,000	" 30,000
72 "	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils.		190,000	174,000	" 25,000
				"	55,000
				55,000	
DIMINUTION. . .					

Article du Budget. Litt. des développemens.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés au projet de Budget		DIFFÉRENCE			
		primitif.	révisé.	Augmentation.	Diminution.		
		TROISIÈME SECTION.					
SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES FOLDERS; DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DES VOIES NAVIGABLES.							
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.</i>							
BASSIN DE LA NEUSE.							
73	a. Neuse	392,500	2,004,610	2,174,610	170,000	"	
	b. Sambre	156,000					
	c. Canal de Liège à Maestricht, et embranchement vers la Meuse, à Visé	107,500					
	f. Canal de Maestricht à Bois-le-Duc	120,000					
BASSIN DE L'ESCAUT.							
73	o. Dendre	39,420	"	"	"	"	
	e. Canal de Selzaete à la Mer du Nord	31,500					
	f. Canal de Gand à Terneuzen	205,200					
QUATRIÈME SECTION.							
PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.							
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'admini- stration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>							
77	a. Port d'Ostende	274,500	776,550	710,550	"	66,000	
	b. Port de Nieuport	95,000					
	c. Port de Blankenberghe	34,000					
	d. Côtes	300,000					
	e. Phares et fanaux	7,050					
<i>Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>							
78	a. Port d'Ostende	"	82,000	34,000	"	48,000	
	b. Port de Nieuport	10,000					
	c. Port de Blankenberghe	5,500					
	d. Côtes	20,000					
	e. Phares et fanaux	500					
AUGMENTATION. . fr.						170,000	"
DIMINUTION. . fr.						"	114,000

Article du Budget, Litt. des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés au projet de Budget.		DIFFÉRENCE	
		primitif.	révisé.	Augmentation.	Diminution.
	SIXIÈME SECTION.				
	PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.				
82	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil .	25,000	19,000	"	6,000
	SEPTIÈME SECTION.				
	SERVICE DES BATIMENTS CIVILS.				
83	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents ainsi que du personnel du Palais de Justice. Frais d'habillement des gardiens des monuments et des surveillants du Palais de Justice . .	96,050	150,050	54,000	"
84	Étude de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage des bureaux, frais d'adjudication; ainsi que chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses, etc., du Palais de Justice de Bruxelles	8,000	59,000	51,000	"
				85,000	"
	RÉCAPITULATION DU CHAPITRE VIII.			AUGMENTATION. .fr.	85,000
	1 ^{re} section	5,701,000	5,701,000	"	"
	2 ^e —	929,000	874,000	"	55,000
	3 ^e —	2,270,610	2,449,610	179,000	"
	4 ^e —	858,550	744,550	"	114,000
	5 ^e —	75,000	75,000	"	"
	6 ^e —	2,153,185	2,147,185	"	6,000
	7 ^e —	104,050	189,050	85,000	"
		10,100,575	10,180,575	255,000	175,000
	CHAPITRE IX.				
	MINES.				
	DEUXIÈME SECTION.				
	PERSONNEL DU CORPS DES MINES.				
87	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-dessinateurs et des commis expéditionnaires adjoints aux ingénieurs. .	"	"	"	"
	QUATRIÈME SECTION.				
	IMPRESSIONS, ETC.				
90	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments, traductions, publication de documents statistiques, encouragements et subventions; essais et expériences	7,000	18,000	11,000	"
				11,000	"
				AUGMENTATION. .fr.	11,000

Article du Budget. Chiff. des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés au projet de Budget		DIFFÉRENCE	
		primitif.	révisé.	Augmentation.	Diminution.
RÉCAPITULATION.					
	Administration centrale.	820,354	825,354	5,000	"
	Pensions et secours.	18,100	18,100	"	"
	Agriculture.	1,887,250	1,992,750	105,500	
	Industrie.	677,250	678,450	1,200	
	Poids et mesures.	150,550	150,550	"	"
	Lettres et sciences.	912,473	926,473	14,000	"
	Beaux-arts.	1,691,903	1,691,903	"	"
	Ponts et chaussées.	10,100,575	10,180,575	80,000	"
	Mines.	420,290	431,290	11,000	"
	Commissions.	10,200	10,200	"	"
	Traitements de disponibilité.	24,656	24,656	"	"
	Dépenses imprévues.	19,100	19,100	"	"
	TOTAL DU BUDGET.fr.	16,712,281	16,928,981	216,700	"
		AUGMENTATION. .fr.		216,700	

(154)